

# La breve

OCTOBRE 2019



Saint-Martin  
le-Vinoux

**Vendredi 20 septembre**

L'école Simone Veil a été inaugurée en présence de nombreux parents, enfants et habitants.



**Vendredi 16 août**

Une cérémonie commémorative du bombardement du 16 août 1944 a eu lieu sur la place du Village.



**Lundi 2 septembre**



La rentrée des classes s'est bien passée, sous un ciel clément. Le Maire et la première adjointe, Mireille Périnel ont distribué les dictionnaires aux élèves de CM1. Les petits de l'école Simone Veil ont été particulièrement contents de découvrir la toute nouvelle maternelle.

**Samedi 7 septembre**



Le forum des associations a présenté les activités associatives proposées dans la commune. Sports, arts créatifs...  
il y en a pour tous les goûts !

**Vendredi 27 septembre**

Le spectacle « Navets rouges et paillettes bleues » a fait salle comble à la Maison des Moais pour le premier spectacle de la programmation culturelle 2019-2020 !



**Samedi 28 septembre**



Une plaque du souvenir en hommage aux Résistants présents lors de l'attaque par la milice de l'infirmerie de la Gomma le 7 juin 1944 a été dévoilée en présence de l'ANACR et des élus.



**NOUVEAU - Prêt d'un broyeur à végétaux**

Dans le cadre de sa politique en matière de Prévention et de Tri des Déchets, Grenoble-Alpes Métropole met à disposition un broyeur à végétaux gratuitement. Ce dispositif est une alternative à l'interdiction de brûlage des déchets verts. Le bénéficiaire s'engage, en contrepartie de la gratuité du prêt du matériel, à utiliser le broyeur chez lui.

A partir du mois de novembre, les habitants qui souhaitent réserver le broyeur doivent s'adresser auprès des services techniques de la ville tous les matins de 8 h 30 à 12 h 30.

Le broyeur est monté sur une remorque équipé d'un système de freinage autonome. Le véhicule tractant doit être équipé d'un attelage « type boule » avec prise électrique ainsi qu'un poids tractable d'au moins 670 kg.

Si le véhicule n'est pas équipé de prise électrique, il devra nécessairement peser plus de 1340 kg de poids à vide et avoir un attelage « type boule » pour le récupérer et le ramener.

Le broyeur est disponible pour les habitants une semaine toutes les 5 semaines.

Les pièces à fournir pour la réservation du broyeur sont des photocopies de la carte d'identité, d'un justificatif de domicile, de la carte grise du véhicule tractant ; une attestation d'assurance du véhicule tractant, une attestation d'assurance « responsabilité civile » en cours de validité, un chèque de caution de 1 000 euros (libellé à l'ordre du Trésor Public) qui sera rendu au retour du matériel.

**Numothèque métropolitaine**

Bonne nouvelle pour les lecteurs, curieux en tout genre et amateurs de culture. Depuis le 14 septembre, les personnes inscrites à la bibliothèque de Saint-Martin-le-Vinoux ont libre accès au fond numérique proposé par la numothèque métropolitaine.

Portail numérique 100 % culture, cette bibliothèque numérique propose de la musique, des films, des ebooks et des formations diverses.

Avec Bibook, il est ainsi possible d'emprunter jusqu'à 8 livres numériques pendant 28 jours. Ces fichiers téléchargeables sont consultables grâce à des logiciels aussi bien sur ordinateur que sur tablette, smartphone ou bien sûr sur liseuse (sauf Kindle). Mais au-delà de la lecture, la numothèque propose aussi des films en VOD (vidéo à la demande), des journaux et des magazines, de la musique en streaming et toute une offre multimédia. L'inscription à la bibliothèque municipale, désormais gratuite, est nécessaire pour en bénéficier.

Rendez-vous sur <https://numotheque.bm-grenoble.fr/>

**Mise en place d'une Zone de Circulation restreinte : donnez votre avis !**

Jusqu'au mercredi 16 octobre 2019, donnez votre avis sur le projet d'élargissement de la Zone à Circulation Restreinte (ZCR) de 10 à 28 communes de la Métropole.

Chaque année, la pollution atmosphérique liée aux particules fines serait ainsi à l'origine de 114 décès prématurés environ dans le bassin grenoblois.

Depuis le 2 mai 2019, une ZCR pour les véhicules utilitaires légers (VUL) et les poids lourds (PL) a été mise en place sur 10 communes de la Métropole ainsi que sur le Domaine Universitaire. Afin de prendre en compte la volonté de 18 communes supplémentaires de la Métropole d'intégrer le périmètre en février 2020, un projet d'élargissement de la ZCR a été lancé.

Pour donner votre avis, rendez-vous en mairie ou sur le site [participation.lametro.fr](http://participation.lametro.fr)

**Règlement Local de Publicité Intercommunal : donnez votre avis !**

Le RLPI édicte les règles d'affichage des enseignes, pré-enseignes et publicités sur les devantures commerciales de l'ensemble du territoire métropolitain. L'enquête publique du projet se déroulera du lundi 21 octobre au vendredi 22 novembre.

Un dossier complet sera consultable en mairie pendant cette période mais aussi à tout moment sur les sites [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr) et <https://participation.lametro.fr>

Vos contributions pourront également être faites par courrier ou par mail à l'adresse [enquete-publique-rlpi@lametro.fr](mailto:enquete-publique-rlpi@lametro.fr)



**NOUVEAU - Atelier d'écriture slam**

Samedi 12 octobre de 14 h à 16 h 30 et samedi 9 novembre de 14 h à 16 h 30, Aude Fabulet de la compagnie du Chaudron Ambulant anime un atelier d'écriture slam à la Maison des Moais.

Par le biais de plusieurs jeux d'écriture, vous noircirez peu à peu la page blanche pour qu'un texte prenne forme. Dans un second temps, vous y ajouterez la voix pour faire sonner les mots. Aucune expérience ou habitude d'écrire n'est requise. L'atelier s'adresse à toute personne désireuse d'explorer les sons et les sens, quelque soit son âge ou son niveau d'étude.

Tarifs : prix libre entre 12 € et 20 €

Pour plus d'informations, contactez Aude Fabulet par mail à l'adresse [fabulet.aude@protonmail.com](mailto:fabulet.aude@protonmail.com) ou au 06 45 30 47 57



**NOUVEAU - Cours de salsa cubaine avec l'association « Salsa Grenoble »**

L'association Salsa Grenoble propose des cours débutants de salsa cubaine, une danse festive et joyeuse, les mardis de 19 h 30 à 20 h 30 à la Maison des Moais. L'inscription peut se faire en couple ou en solo, les changements de partenaires étant réguliers.

Foudil enseigne la salsa cubaine depuis 2003, il a formé des milliers de salseros à Grenoble et également des professeurs de salsa.

Tarifs : 280 €/an payable en plusieurs fois.

Plus d'informations sur le site : [salsa-grenoble.fr](http://salsa-grenoble.fr) ou auprès de Foudil Sahraoui au 06 20 26 83 45 ou par mail à [contact@salsa-grenoble.fr](mailto:contact@salsa-grenoble.fr)



**C'est la rentrée à l'accueil de loisirs !**

Cette année scolaire sera sportive pour les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs. Tous les mercredis matins, Marielle Kober, ETAPS de la Ville, met en place des ateliers sports pour petits et grands.

Au programme pour les grands : sports collectifs, jeux de raquettes, jeux de ballons, cirque ; pour les plus petits : motricité, jeux d'adresse, de coopération... Chaque séance se termine par une séance de yoga et relaxation.

Marielle interviendra aussi pendant les vacances scolaires : à l'automne pour les 3/5 ans, en hiver pour proposer des sorties ski de fond. Aux vacances de printemps, une semaine multisports sera proposée aux 6/12 ans avec une course d'orientation en extérieur sur l'une des journées. Sur la première semaine des vacances d'été, Marielle encadrera notamment une semaine d'initiation à l'escalade pour les 8/12 ans.

Garder la forme à l'accueil de loisirs, c'est un jeu d'enfant !

**Ça se passe à la Maison des Moais !**

**La rentrée des métropolitains**

Samedi 19 octobre à 18 h 15

Dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> édition de l'évènement « La rentrée des métropolitains », la Maison des Moais et le Parc des Moais accueillent un spectacle de cirque à déguster en famille, alliant poésie, performance décalée et humour intitulé « Entre biceps et paillettes », de la Compagnie Deux Dames au Volant.

• Entrée libre.

Une série de spectacles déambulatoires de la Fabrique des petites utopies intitulés « Ingénieuses confidences » aura également lieu le vendredi 18 octobre à 14 h 30 et le samedi 19 et dimanche 20 octobre à 16 h 30 en collaboration avec Grenoble-Alpes Métropole. Le point de départ est à l'Esplanade au niveau de l'Observatoire du temps présent.

• Gratuit (trajet en tramway inclus).

• Réservation au 04 76 00 91 52

et par mail : [communication.fabrique@petitesutopies.com](mailto:communication.fabrique@petitesutopies.com)



**La Ligue d'impro 38**

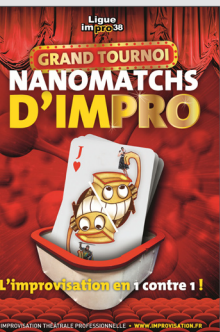
Vendredis 11 et 25 octobre et 8 novembre à 20 h

La Ligue d'impro 38 propose un championnat NanoMatch de théâtre d'improvisation.

En 2019-2020, la Maison des Moais accueille 16 dates de championnat opposant 16 comédiens (8 filles/8 garçons). Pour ces « NanoMatches », 2 comédiens seuls sont livrés aux thèmes et aux nouvelles catégories d'un arbitre implacable. Avec pour seules armes leur créativité et leur fantaisie, ils sauront jouer de leurs talents pour faire vivre aux spectateurs le frisson de l'écriture spontanée, le plaisir du saut dans l'inconnu.

• Tarifs : 8 € (Saint-Martiniers) et 13 €

• Plus d'infos et réservations au 04 76 27 07 48 ou [www.improvisation.fr](http://www.improvisation.fr)



**Fête du cinéma d'animation**

Samedi 19 et jeudi 24 octobre

Dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation et avec le soutien de la bibliothèque départementale de l'Isère, la Ville propose trois programmes de court-métrages d'animation conçus autour des thématiques « La famille dans tous ses états » et « Le chien, meilleur ami de l'homme ? ».

PROGRAMME DES PROJECTIONS

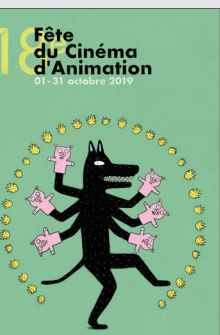
• samedi 19 octobre à 17 h : « Les belles familles », à partir de 6 ans (53 min)

• jeudi 24 octobre à 16 h : « Poupi », à partir de 2 ans (35 min)

• jeudi 24 octobre à 17 h : « Petites canines », à partir de 5 ans (50 min).

• Entrée libre.

• Réservation obligatoire au 04 76 85 14 50 / [bibliotheque@smlv.fr](mailto:bibliotheque@smlv.fr)





toutes les infos pratiques en détail sur  
[www.saint-martin-le-vinoux.fr](http://www.saint-martin-le-vinoux.fr)

Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

- > Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- > Téléphone : 04 76 85 14 50
- > Courriel : [mairie@smlv.fr](mailto:mairie@smlv.fr)

### Changement d'horaires du service urbanisme

Pour assurer un accueil quotidien, le service urbanisme est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. La prise de rendez-vous avec la chargée de l'urbanisme est indispensable pour tout échange sur projet ou consultation de dossiers.

Pour plus d'informations, contactez le 04 76 85 14 50.

### Appels directs à la police municipale

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, toutes les personnes voulant joindre la police municipale de Saint-Martin-le-Vinoux par téléphone peuvent composer directement le numéro de ligne suivant : **04 76 85 53 53**, sans avoir à passer par le standard de la mairie.

En cas d'absence des agents de leur bureau, l'appel est renvoyé sur le téléphone portable du service.

### Recherche de bénévoles

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux recherche des bénévoles qui souhaitent s'investir dans l'accompagnement aux devoirs des collégiens.

La personne ne s'occupe pas d'un jeune en particulier, mais chaque bénévole apporte ses connaissances en fonction des besoins (français, math, histoire géo...).

Si vous êtes disponible le mardi et/ou le jeudi de 16 h à 18 h et que cette expérience vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec la direction Solidarité et Affaires générales au 04 76 85 14 50 ou par mail à l'adresse [ccas@smlv.fr](mailto:ccas@smlv.fr)

### Un dimanche à la chasse

**Dimanche 20 Octobre de 7 h à 17 h** au col de Clémencières, l'ACCA vous propose une partie de chasse. Les Chasseurs de l'Isère prônent une cohabitation bien comprise entre les différents utilisateurs de la nature. Pour permettre au grand public de « chasser les idées reçues » et de découvrir les vrais contours de la chasse, empreints de respect et de cordialité, l'opération « Un dimanche à la chasse » est organisée.

Elle est réservée aux non chasseurs qui peuvent s'inscrire selon le secteur avant le 17 octobre. La participation est gratuite, sans autre formalité que de réserver.

Réservation auprès de l'ACCA au 07 82 55 24 57 ou de la fédération des chasseurs de l'Isère au 04 76 62 61 34 ou sur le site [www.chasse38.com](http://www.chasse38.com) - Tarifs : Gratuit

Plus d'informations auprès de Christian REY au 07 82 55 24 57 ou par mail à l'adresse [christiandelachal@free.fr](mailto:christiandelachal@free.fr)

### Accueil de réfugiés syriens - dispositif LAMI

Depuis début 2017, l'association Un Toit Pour Tous met en œuvre un programme de réinstallation des réfugiés syriens en France en proposant un logement et un accompagnement social à des familles orientées par l'OFPPA. L'association fait appel à des bénévoles pour favoriser leur

accueil et leur intégration dans la ville et dans leur quartier. 56 familles ont déjà été accueillies dans l'agglomération grenobloise et 1 famille arrive prochainement dans la commune.

Chaque nouveau bénévole est accueilli lors d'un rendez-vous spécifique. Il intègre une équipe constituée d'autres bénévoles, si possible une travailleuse sociale et d'une famille et bénéficie de l'appui des bénévoles expérimentés et des professionnels de l'association, de formations et de réunions régulières.

Pour plus d'informations, contactez Anne Rabillard au 04 76 22 18 21, au 07 70 47 58 46 ou par mail à l'adresse [a.rabillard@untoitpourtous.org](mailto:a.rabillard@untoitpourtous.org)

### Déclaration de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, à la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et à la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.



Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) ou par téléphone au 01 49 55 82 22.

### Fête de la science

**Mercredi 9 octobre de 14 h à 17 h** sur la place de l'Horloge, dans le cadre de la Fête nationale de la science, la Ville et l'association Planètes science AURA proposent un après-midi d'ateliers d'expériences scientifiques ouvert à tous dès 6 ans sur le thème « À demain, raconter la science, imaginer l'avenir ».

*En cas de météo défavorable, repli à la Maison des Moais,*

Renseignements auprès de service Culture et Associations au 04 76 85 14 50 ou [culture@smlv.fr](mailto:culture@smlv.fr)



A l'occasion de cet événement, la Métropole renouvelle son opération de collecte de textiles. Amenez vos textiles usagés : vêtements, linge de maison, chaussures, sacs et peluches. Plus d'informations sur le site de la Métropole ou au 0 800 500 027.

## Agenda

### Lundi 7 octobre

- Conseil municipal
- > à 19 h - Hôtel de Ville

### Mercredi 9 octobre

- Fête de la science
- > de 14 h à 17 h - Place de l'Horloge

### Vendredi 11 octobre

- Théâtre d'improvisation
- > à 20 h - Maison des Moais

### Vendredi 18 octobre

- Spectacle déambulatoire de la Fabrique des Petites Utopies
- > à 15 h 30 - Parc des Moais

### Samedi 19 octobre

- Fête du cinéma d'animation
- > à 17 h - Maison des Moais
- Spectacle déambulatoire de la Fabrique des Petites Utopies
- > à 17h30 - Parc des Moais
- Spectacle de cirque et musiques
- > à 18 h 15 - Maison des Moais

### Jeudi 24 octobre

- Fête du cinéma d'animation
- > à 16 h - Maison des Moais

### Vendredi 25 octobre

- Théâtre d'improvisation
- > à 20 h - Maison des Moais

### Vendredi 8 novembre

- Théâtre d'improvisation
- > à 20 h - Maison des Moais

### Lundi 11 novembre

- Cérémonie commémorative de l'armistice 1914-1918
- > à 10h30 - Place du Village

## Pharmacies de garde

### Du 12 et 13 octobre

La Monta - 04 76 75 60 69  
Place Pompée - Saint-Égrève

### Du 19 et 20 octobre

Le Fontanil - 04 76 75 51 48  
1 allée Charles Baudelaire - Fontanil-Cornillon

### Du 26, 27 octobre et 1<sup>er</sup> novembre

Prédiu - 04 76 75 31 67  
48D, route de Grenoble - Saint-Égrève

### 2 et 3 novembre

Chalier - 04 76 75 43 42  
Domaine Barnave - Saint-Égrève

### 9 au 11 novembre

La Pinéa - 04 76 75 43 33  
Ctre commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève